

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 février 2003
Français
Original: arabe

**Lettres identiques datées du 4 février 2003, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport quotidien portant sur les activités menées par les équipes d'inspection de la COCOVINU et de l'AIEA en Iraq le 4 février 2003.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Mohammed A. **Aldouri**



**Annexe aux lettres identiques datées du 4 février 2003,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport sur les activités menées par les équipes d'inspection
de la COCOVINU et de l'AIEA en Iraq le 4 février 2003**

1. Équipe d'inspection de l'AIEA

a) Le premier groupe, composé de trois inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 heures pour se rendre sur le site de l'usine Al-Maamoun, qui relève de l'entreprise publique Al-Rachid (un des établissements de la Commission d'industrialisation militaire) et qui se trouve à 50 kilomètres au sud de Bagdad. Le groupe a inspecté les entrepôts centraux ainsi que les lots reçus de matières isolantes, dont il a prélevé des échantillons. Après avoir achevé sa mission, qui a duré deux heures et demie, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

b) Le deuxième groupe, composé de 10 inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 heures pour se rendre sur l'ancien site de l'usine Al-Salam, qui est actuellement occupé par une unité militaire et qui avait déjà été inspecté la veille par un groupe d'inspection spécialisé dans les armes biologiques. Équipé d'appareils portatifs, le groupe a effectué des mesures de la radioactivité dans les rues et les bâtiments du site. Après avoir achevé sa mission, qui a duré trois heures et demie, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

2. Équipe d'inspection de la COCOVINU (armes biologiques)

L'équipe, composée de 11 inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 heures pour se rendre sur le site de l'entreprise publique Al-Nasr al-Azim, qui relève de la Commission d'industrialisation militaire et qui se trouve dans le quartier de Dawra à Bagdad. L'équipe a rencontré le Directeur général de l'entreprise et l'a interrogé sur les activités de son établissement, le nombre de salariés titulaires d'un doctorat et les techniques de soudage utilisées. Après avoir demandé si l'entreprise était spécialisée dans la fabrication de réservoirs à revêtement interne, l'équipe a inspecté les usines et les entrepôts de l'entreprise, a filmé et photographié des équipements et des produits donnés, et a utilisé un appareil permettant d'identifier les métaux. Après avoir achevé sa mission, qui a duré trois heures, l'équipe est rentrée à l'hôtel Canal.

3. Équipe d'inspection de la COCOVINU (missiles)

a) Le premier groupe, composé de cinq inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 heures pour se rendre sur le site de l'usine Al-Milad, qui relève de l'entreprise publique Al-Hareth, un des établissements de la Commission d'industrialisation militaire. Le groupe a posé des étiquettes sur certains missiles sol-air et a enlevé celles qui se trouvaient sur d'autres missiles. Après avoir achevé sa mission, qui a duré une heure et quarante minutes, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

b) Le deuxième groupe, composé de quatre inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 8 heures pour se rendre sur le site de l'usine Al-Maamoun, qui relève de l'entreprise publique Al-Rachid. Le groupe a rencontré le Directeur de l'usine et l'a interrogé sur la procédure d'isolation appliquée aux missiles Al-Fath et la façon

dont les isolants étaient fabriqués. Le groupe a inspecté l'atelier mécanique de fabrication des isolants, l'atelier de traitement du caoutchouc et l'entrepôt de produits chimiques, puis a examiné les équipements étiquetés. Après avoir achevé sa mission, qui a duré trois heures et demie, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

c) Le troisième groupe, composé de quatre inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 heures pour se rendre sur le site Al-Rafah, qui relève de l'entreprise publique Al-Karama (un des établissements de la Commission d'industrialisation militaire) et qui se trouve dans la zone d'Amiriya al-Fallouja, à 70 kilomètres à l'ouest de Bagdad. Le groupe a observé et filmé des essais statiques appliqués aux missiles Al-Soumoud. Après avoir achevé sa mission, qui a duré six heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

4. Équipe d'inspection de la COCOVINU (armes chimiques)

a) Le premier groupe, composé de neuf inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 h 15 pour se rendre sur le site d'une entreprise publique spécialisée dans les préparations agricoles, qui relève du Ministère de l'agriculture et qui se trouve dans le quartier de Waziriya à Bagdad. Le groupe a rencontré le Directeur général de l'entreprise et l'a interrogé sur son domaine de spécialisation, ses années de service au sein de l'établissement et son poste précédent. Le groupe lui a également posé des questions sur le nombre de salariés, le nombre de titulaires de diplômes d'études supérieures, le nombre d'entrepôts de pesticides et les types de pesticides stockés, et les maladies qui avaient une grande incidence sur la production agricole. Il a ensuite inspecté les Départements de l'importation et de la commercialisation, la Section des finances, les entrepôts et l'ordinateur. Après avoir achevé sa mission, qui a duré quatre heures et demie, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

b) Le deuxième groupe, composé de sept inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 heures pour se rendre à la station de traitement des eaux de Dawra, qui relève de la Compagnie des eaux de Bagdad. Le groupe a interrogé les spécialistes de la station sur la façon dont l'eau était traitée et le laboratoire où les analyses étaient faites, puis il a inspecté le laboratoire d'analyse, les pompes utilisées pour acheminer l'eau depuis la rivière, et les bassins de sédimentation et de purification. Après avoir achevé sa mission, qui a duré une heure, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

5. Équipe d'inspection mixte de la COCOVINU (Mossoul)

L'équipe, composée de 15 inspecteurs, a quitté l'hôtel Qasr Ninawa à 9 heures pour se rendre sur le site d'une usine de sucre et de levure, qui relève du Ministère de l'industrie et de la métallurgie et qui se trouve à proximité de l'aéroport de Mossoul. L'équipe a rencontré le Directeur général de l'usine et certains spécialistes et les a interrogés sur l'organigramme de l'établissement, les changements intervenus au cours des quatre dernières années et les principaux produits de l'usine. Les inspecteurs ont demandé s'il existait un mécanisme donné pour récolter la betterave, quelle était la quantité de betterave fournie annuellement à l'usine et si le type de sucre produit avait évolué ces quatre dernières années. L'équipe a ensuite examiné les déclarations et les étiquettes et a inspecté l'ensemble des installations et des ateliers de l'usine. Après avoir achevé sa mission, qui a duré trois heures et demie, l'équipe est rentrée à l'hôtel Qasr Ninawa à Mossoul.

6. Équipe d'inspection mixte de la COCOVINU

a) Le premier groupe, composé de 11 inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 h 30 pour se rendre à une ferme agricole située en face de l'usine de traitement de gaz de Taji, à 20 kilomètres au nord de Bagdad. Le groupe a inspecté la ferme, qui appartient à un ressortissant iraquien, puis s'est rendu sur le site du dépôt de munitions de Taji, à 35 kilomètres au nord de Bagdad, où il a inspecté un certain nombre d'entrepôts, a pris note des types de munitions stockés et a utilisé un appareil de détection de produits chimiques. Après avoir achevé sa mission, qui a duré cinq heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

b) Le deuxième groupe, composé de six inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 9 h 40 pour se rendre sur le site du dépôt de munitions de Taji. Le groupe a rencontré le commandant du site et lui a posé des questions sur l'organigramme du site et les noms des personnes qui y travaillaient. Il l'a également interrogé sur quatre ogives militaires vides appartenant à des missiles Karrar de 122 millimètres, qui avaient récemment fait l'objet d'une déclaration de l'Iraq. Le groupe a ensuite inspecté tous les entrepôts en utilisant un appareil de détection de produits chimiques. Après avoir achevé sa mission, qui a duré sept heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

c) Le troisième groupe a quitté l'hôtel Canal à 9 h 40 pour se rendre à une ferme appartenant à un ressortissant iraquien, située dans la région de Taji, à 40 kilomètres au nord de Bagdad. Après avoir demandé l'autorisation du gardien, le groupe est entré dans la ferme et s'est dirigé vers les entrepôts de munitions de l'armée de l'air. Le groupe a interrogé le commandant du site sur les types de munitions stockés, a inspecté les entrepôts en question, puis s'est dirigé vers le dépôt de munitions de Taji afin de rejoindre les deuxième et troisième groupes susmentionnés. Après avoir achevé sa mission, qui a duré six heures, le groupe est rentré à l'hôtel Canal.

7. Équipe de surveillance aérienne

L'équipe, composée de 12 inspecteurs, a quitté l'hôtel Canal à 12 h 30, à bord de véhicules. L'équipe a inspecté les secteurs de Rachid et Youssoufiya, situés au sud de Bagdad, ainsi que la région d'Amiriya al-Fallouja, à l'ouest de Bagdad, et la route longeant L'Euphrate du côté de Fallouja. Après avoir achevé sa mission, qui a duré trois heures, l'équipe est rentrée à l'hôtel Canal.

8. Rencontres

La COCOVINU a demandé à rencontrer un expert iraquien. La Direction de la surveillance nationale a contacté l'expert en question, lui a indiqué le lieu et l'heure fixés et l'a encouragé à rencontrer les inspecteurs. L'expert n'a pas rejeté le principe d'une rencontre, mais il a demandé que deux membres de la Direction de la surveillance nationale assistent à l'entretien comme témoins. La COCOVINU a refusé, puis a demandé à rencontrer un autre expert. Ce dernier a été contacté par la Direction de la surveillance nationale, qui l'a encouragé à se rendre à l'entretien. L'expert a demandé à ce qu'un membre de la Direction de la surveillance nationale assiste à l'entretien en tant que témoin. La COCOVINU a refusé.